

Jeudi 13 février 2020 à 19h
Inauguration d'une nouvelle unité d'autodialyse à Liévin



En France, 1 personne sur 10 est concernée par les maladies rénales. Chaque année, ce sont plus de 11 000 personnes qui apprennent souffrir d'une insuffisance rénale chronique terminale nécessitant une mise sous dialyse ou une greffe. Le Nord et le Pas-de-Calais sont particulièrement frappés par les maladies rénales dues notamment au diabète, à l'hypertension et à l'obésité.

Acteur majeur régional dans la prise en charge des maladies rénales, l'ADH (Association pour le Développement de l'Hémodialyse) place au cœur de son métier la prise en charge de la dialyse en unités de proximité et à taille humaine et l'accompagnement à domicile. Sa philosophie : favoriser la responsabilisation et l'autonomie du patient pour le rendre pleinement acteur de sa santé.

C'est dans cette dynamique que sera inaugurée à Liévin, jeudi 13 février, une nouvelle unité d'autodialyse. Installé sur 440 m², bénéficiant d'installations de pointe, le centre est conçu pour assurer une sécurité et une qualité de soins optimale, tout en veillant au confort des patients - télévisions individuelles avec écouteurs, wifi... Gérée par les praticiens de l'hôpital privé de Bois Bernard et de l'hôpital de Béthune, l'unité d'autodialyse bénéficiera d'une équipe d'infirmiers et de techniciens de dialyse. Les patients auront également la possibilité de consulter un diététicien, un psychologue ou un assistant social pendant leur parcours.

Le Docteur CAPIER, Président de l'ADH, et le Conseil d'Administration
ont le plaisir de vous convier
à l'inauguration du centre d'autodialyse
Jeudi 13 février 2020 à 19h
4 rue Silas Goulet à Liévin



Une Unité d'autodialyse, une alternative qui offre plus d'autonomie au patient.

La volonté de l'ADH est de proposer, lorsque cela est possible, une alternative au centre lourd. Dans les unités d'autodialyses, le patient, partiellement ou totalement autonome, assure lui-même ses soins, après avoir été formé au fonctionnement de l'appareil et à la mise en œuvre du traitement. Il est accompagné par l'équipe soignante. A la clé, une plus grande autonomie et la possibilité de bénéficier de soins dans une structure à taille humaine, proche de son domicile. Une approche qui participe à l'équilibre de vie, les séances durant 4 à 5 heures, plusieurs fois par semaine.

Améliorer la qualité de vie des patients et rendre la maladie moins contraignante

Créée en 1984 par un groupe de médecins néphrologues souhaitant développer une solution de proximité moins contraignante que le centre lourd, l'ADH est une association à but non lucratif dont la vocation est d'améliorer la qualité de vie des patients. L'ADH assure aux patients un traitement adapté à leur insuffisance rénale soit à domicile soit à travers ses structures d'autodialyse (UAD) et d'unités de dialyse médicalisées (UDM) à taille humaine et de proximité. Chaque année, l'ADH accompagne 580 patients dialysés sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais à travers ses 16 centres d'autodialyse, ses 2 unités de dialyse médicalisée et ses 2 centres mixtes bénéficient d'un partenariat étroit avec les centres lourds d'hémodialyse. L'ADH est aujourd'hui un acteur majeur régional dans la prise en charge des maladies rénales, et plus particulièrement de la dialyse.

Contact presse - Presse & Cie – Laetitia Munoz – Tél. 06 20 49 90 39 – lmunoz@presse-cie.com